Envoyé en préfecture le 02/06/2023
Reçu en préfecture le 02/06/2023
Publié le 02/06/2023
ID : 031-213101876-20230524-2023_087-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mai, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
24 mai 2023
Acte n° **2023-087**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BEAUFORT a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN
M. LORRAIN a donné procuration à M. MAILHÉ
M. LOUZON a donné procuration à Mme VITET

Conseillers en exercice : 33

Absent(s) : /

Conseillers présents : 29

Secrétaire de séance : Mme MARNAC Sandrine

Date de la convocation : 16 mai 2023

Thème : 8.3 - VOIRIE

Objet : Travaux SDEHG – 5BU556- Programmation du cadencement des 3 feux tricolores route de Tarbes

M. CHOUARD Jean-Stéphane, Conseiller délégué aux grands travaux, informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune en date du 26/12/2022, le SDEHG a réalisé une étude concernant la programmation du cadencement des 3 feux tricolores routes de Tarbes.

Les travaux consistent à :

- Synchronisation des feux tricolores n°1, 2 et 5 route de Tarbes ;
- Fourniture et pose de 3 antennes GPS + accessoires ;
- Reprogrammation des 3 contrôleurs.

La part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- Montant total HT estimé des travaux : 6 138,00 €
  Soit :
- TVA (récupérée par le SDEHG) : 964,00 €
- Part du SDEHG : 2 450,00 €
  (50 % du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)
- Part restant à la charge de la commune (estimation) : 2 724,00 €

Aussi, Mme la Maire et les Élus référents proposeront au Conseil Municipal d'approuver le projet, et de s'engager sur la participation financière de la commune, pour ces travaux.

Entendu l'exposé de M. CHOUARD Jean-Stéphane, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve le projet présenté.

ARTICLE 2 : décide de couvrir la part restante à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 24 mai 2023.

.../...

Envoyé en préfecture le 02/06/2023
Reçu en préfecture le 02/06/2023
Publié le 02/06/2023
ID : 031-213101876-20230524-2023_087-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 mai 2023 – acte n° 2023-087 – page 2/2
Thème :	8.3 - VOIRIE
Objet :	Travaux SDEHG – 5BU556- Programmation du cadencement des 3 feux tricolores route de Tarbes

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

La Secrétaire de Séance
MARNAC Sandrine

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 24 mai 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 02 JUIN 2023